

## Un arbre pour chaque attestation FFVE

*Une attestation FFVE = un certificat d'immatriculation de collection = un arbre planté*

**Fin octobre, Jean-Louis Blanc, président de la Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE) et Antoine d'Amécourt, président de Fransylva ont signé un partenariat pour que chaque attestation FFVE donnant lieu à un certificat d'immatriculation de collection puisse être compensé par une action de renouvellement des forêts en France.**

### L'esprit du partenariat

Le partenariat entre Fransylva et la FFVE, à l'image de la forêt, s'inscrit sur le long terme. « *Nous souhaitons, sur les 20 prochaines années, parvenir à neutraliser tout le bilan carbone de notre parc* » explique Jean-Louis Blanc, président de la FFVE (et agronome de formation). Cette initiative répond à une attente forte des adhérents de la FFVE. « *Les collectionneurs de véhicules d'époque sont très attachés au long terme et soucieux de l'état de la planète qu'ils lèguent aux générations suivantes* » poursuit-il. C'est dans cet esprit que la FFVE s'est tournée vers le milieu forestier pour imaginer une action de compensation volontaire liée aux émissions de Co<sup>2</sup> des véhicules d'époque.

Fransylva représente les forestiers privés en France et développe un programme de partenariats pour assurer le renouvellement de la forêt privée gérée durablement, dans des situations où, sans une aide extérieure, les plantations n'auraient pas lieu. « *Nous allons repérer chez nos adhérents les parcelles ayant subi des aléas climatiques ou en situation d'impasses sylvicoles et aider les propriétaires de notre réseau à monter des dossiers pour obtenir ce financement* » explique Antoine d'Amécourt, président de Fransylva.

### Les forêts françaises ont besoin d'aide !

Les forêts françaises subissent de plein fouet les aléas du changement climatique : attaques de parasites, tempêtes, sécheresses... Il devient de plus en plus difficile d'assurer le renouvellement des forêts privées qui représentent pourtant 75 % de la surface forestière nationale. « *Certains propriétaires forestiers ont de plus en plus de mal à renouveler leurs forêts dans un contexte de dérèglement climatique sans précédent. Dans les parcelles décimées par les aléas climatiques, le renouvellement nécessaire de la forêt représente un coût important pour celui qui a perdu le fruit de dizaines d'années de travail* », déplore Antoine d'Amécourt. Des initiatives de compensation volontaire comme celle dans laquelle s'engage la FFVE apporte alors une solution concrète et efficace pour contribuer à la gestion durable des forêts en France.

### Concrètement : à chaque attestation émise, un arbre planté

La FFVE s'est engagée à planter un arbre pour chaque attestation émise, ce qui représente la plantation d'environ 40 000 arbres par an, soit 40 ha de forêt. Un hectare de forêt gérée durablement capte en moyenne plus de 1 000 tonnes de CO<sup>2</sup> sur toute la durée de vie du peuplement (environ 50 ans pour du résineux). Ainsi, chaque campagne annuelle de plantation soutenue par la FFVE contribuera à capter 40 000 tonnes de CO<sup>2</sup> sur la durée de vie de la forêt. Cette vision de long terme s'inscrit parfaitement dans la démarche des passionnés des véhicules d'époque, qui repose sur la transmission entre générations.

Fransylva et la FFVE partagent la volonté de pérenniser ce partenariat sur plusieurs années.

Contact presse

[y.reneume@ohwood.fr](mailto:y.reneume@ohwood.fr)

01 48 74 18 62 - 06 68 33 39 55

---

<sup>1</sup> Les véhicules d'époque représentent 1 % du parc roulant et roulent en moyenne 15 fois moins que les véhicules d'usage courant.

## Annexe



*Légende : Jean-Louis Blanc et Antoine d'Amécourt. Signature du partenariat entre la FFVE et Fransylva « Un arbre pour chaque certificat d'immatriculation Collection », 24 octobre 2019.*

### A propos de Fransylva

Fransylva, la Fédération nationale des syndicats des forestiers privés de France regroupe : 15 unions régionales, 73 syndicats départementaux ou interdépartementaux en métropole et 3 structures dans les DOM (Martinique, Guadeloupe, Réunion). Elle représente les sylviculteurs auprès des pouvoirs publics français et européen, des partenaires de la filière forêt bois et des organismes non gouvernementaux impliqués dans la filière forestière. Elle informe les propriétaires forestiers sur les questions politiques, juridiques, environnementales et économiques. Elle leur donne ainsi les moyens de gérer leur forêt en acteurs économiques responsables avec sérénité et les incite à s'engager dans une gestion durable de leur forêt. [www.fransylva.fr](http://www.fransylva.fr)

### A propos de la FFVE

La FFVE, fédération française des Véhicules d'époque, association reconnue d'Utilité Publique, fédère 1.250 clubs, 300 professionnels et 40 musées, ce sont 230.000 collectionneurs et 800.000 véhicules.

Le secteur d'activité représente 20.000 emplois pour 4 milliards d'€ de CA.

La FFVE est délégataire du Ministère des Transports depuis 1984 pour délivrer des attestations de datations et de caractéristiques permettant l'émission du certificat d'immatriculation de collection.

40.000 attestations délivrées en 2018 généreront 40.000 arbres plantés en 2019.

Sa mission principale est de protéger le statut du véhicule de collection, et de lutter contre la fraude et les contrefaçons. Elle engage désormais une action de neutralisation du bilan carbone des véhicules de collection. [www.ffve.org](http://www.ffve.org)

Contact presse

[v.reneume@ohwood.fr](mailto:v.reneume@ohwood.fr)

01 48 74 18 62 - 06 68 33 39 55